

Coopération Gabon - Cafi / Développement durable

Ce à quoi vont servir les 10 milliards de francs obtenus

Innocent M'BADOUA  
Libreville / Gabon

**Préserver la forêt, achever le Plan national d'affectation de terres: l'affectation de ce financement de la Cafi au Gabon est ici précisée.**

**C'EST** un coup d'accélérateur qui va être donné à la politique nationale de développement durable du Gabon. L'État gabonais et l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi) ont signé, le 27 juin 2017 à Paris, une lettre d'intention d'un montant de 18 millions de dollars (un peu plus de 10 milliards de francs).

Selon le secrétaire général de la présidence de la République, Guy Rossatanga Rignault, lors de la signature de cet accord, l'appui du Cafi porte sur deux volets essentiels : « le premier volet est relatif à l'accompagnement pour l'élaboration du Plan national d'affectation des terres (...). Le second volet du cadre d'investissement porte sur la poursuite de la mise en place du Système national

d'observation des ressources naturelles et des forêts (SNORNF), à travers l'installation sur l'ensemble du territoire des parcelles permanentes de suivi de la dynamique forestière».

L'investissement portant sur le Plan national d'affectation des terres (PNAT) va permettre de finaliser le travail d'indications préliminaires effectué par le Gabon sur la situation des terres affectées, la situation juridique et administrative de l'affectation des terres, les conflits et chevauchements réels ou potentiels.

«Il nous est apparu nécessaire de planifier l'affectation des terres, d'optimiser l'utilisation de ces dernières et de disposer d'un cadre légal qui garantit la prise en compte des critères d'attributions des terres», a précisé M. Rossatanga Rignault.

À l'issue de cette réforme de l'attribution des terres, le Gabon sera en mesure de s'engager aux niveaux national et international sur des espaces forestiers ayant vocation économique, agricole, et à être préservés.

Quant au second volet de l'investissement, il soutient



Photo : D.R

Guy Rossatanga-Rignault (c), Secrétaire général de la présidence de la République lors de la signature du protocole de financement à Paris.

la complémentarité entre l'Agence gabonaise d'études et d'observations spatiales (Ageos), qui a notamment vocation à assurer le suivi de la forêt, grâce à l'image satellite et le SNORNF qui, lui, s'appuierait sur un dispositif de terrain.

Ainsi, déclare M. Rossatanga-Rignault, à travers cet accord, trois dimensions seront mises en jeu, A savoir : la nature, les populations et la diversification

de l'économie. Trois dimensions sur lesquelles repose la Stratégie nationale de développement durable du Gabon.

Pour sa part, le ministre de l'Économie, en charge du Développement durable, insiste sur la volonté du Gabon de réduire ses émissions de dioxyde de carbone. « Le Gabon se donne les moyens, avec le Cafi, de réduire de 50 % ses émissions de CO2 d'ici 2025 - comme stipulé dans sa

contribution nationale déterminée sous la Convention sur le climat», mentionne un communiqué du ministère de l'Économie.

Ce texte ajoute : « l'engagement des pays donateurs de Cafi à soutenir la politique de développement durable du Gabon est une reconnaissance des efforts du pays à implémenter un modèle de développement respectueux de l'environnement». Sont par-

ticulièrement cités, le royaume de Norvège et la France.

Au-delà de ces explications, cet accord découle de l'expression de la position du Gabon au plus haut sommet de l'État. En effet, au moment où les ondes de la déclaration du président Trump de se retirer de l'Accord de Paris se propagent encore au sein de la communauté internationale, cet accord avec le Cafi s'interprète comme une prise de position du Gabon sur les thématiques internationales, en rapport avec le climat. Acteur essentiel de la conclusion de l'Accord de Paris, en décembre 2015, le Gabon réaffirme son soutien audit Accord.

D'ailleurs, le président de la République Ali Bongo Ondimba l'a déclaré le 15 juin 2017, en sa qualité de coordonnateur du Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur les changements climatiques : « C'est donc au nom de cette Afrique que je veux réaffirmer, encore une fois, notre totale adhésion à l'Accord de Paris sur les changements climatiques.»



**TOYOTA**  
QUALITÉ SUPÉRIEURE

# YARIS

## ACCÉDEZ À L'ÉLÉGANCE



à partir de  
**12 900 000** F.cfa ttc\*  
 au lieu de 14 500 000 F.cfa ttc





\*Offre valable du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2017

TOYOTA GABON est représenté à Port-Gentil et Franceville par GESPARC.

\* TROIS ANS ou 100 000 km, le premier atteint, pour tout véhicule entretenu par TOYOTA GABON.

**TOYOTA GABON**

BP 31 LIBREVILLE - T : (241) 01 79 26 85 / 01 79 26 90 / 01 79 27 85  
 email : toyota.gabon@groupe-sogafric.com - www.toyotagabon.com

Nous construisons l'avenir

